



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 30055

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de connaître ses intentions en matière de recherche. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles seront les priorités sur ce sujet pour les années à venir.

Texte de la réponse

Le 3 septembre 2008, une communication en conseil des ministres a été présentée sur la « stratégie nationale de recherche et d'innovation », dont la France doit désormais se doter pour faire face à la compétition scientifique et économique mondiale, à l'image des grands pays européens. Cette stratégie sera une vision d'ensemble des défis à relever dans le domaine de la recherche et de l'innovation, pour établir les priorités, mettre en cohérence l'action de tous les acteurs et allouer au mieux les financements publics. La mise en place de cette stratégie a été recommandée par le comité de modernisation des politiques publiques qui pointe la nécessité pour la France d'identifier des priorités de recherche au niveau national en fonction des besoins de la société, des défis scientifiques à relever et des marchés porteurs pour les entreprises. La « stratégie nationale de recherche et d'innovation » sera une vision d'ensemble des défis à relever dans le domaine de la recherche et de l'innovation, pour établir les priorités, mettre en cohérence l'action de tous les acteurs et allouer au mieux les financements publics. Elle prendra en compte l'existence d'un véritable continuum qui va de la recherche la plus fondamentale à l'innovation, comme l'ont encore montré les travaux du dernier prix Nobel de physique français, Albert Fert. Lancée sous l'autorité du Président de la République, la première édition de cet exercice de définition d'une « stratégie nationale de recherche et d'innovation » pour la période 2009-2012 aura lieu à compter du mois d'octobre 2008, pour une remise du document prévue pour mars 2009.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30055

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7483

Réponse publiée le : 28 octobre 2008, page 9304